

# CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE / VOLTAIRE

## Compte-rendu de la réunion d'échange du 03 décembre 2024 avec l'équipe municipale suite au dernier Conseil de quartier centre-ville / Voltaire du 08 octobre 2024

*A destination des participants à cette réunion et à l'ensemble des membres du Conseil de quartier centre-ville / Voltaire*

### Présents :

- Bernard JAMET (Maire de Sannois)
- Laurence TROUZIER-EVÊQUE (3ème adjointe au maire, déléguée à la sécurité et à la tranquillité publique et aux affaires juridiques)
- Sylvie QUEYRAT-MAUGIN (9ème conseillère municipale, déléguée à la démocratie locale et citoyenne)
- Barbara ZERBIB (Responsable de la communication et de la vie des quartiers)
- Guillaume ROOSE (Responsable adjoint de la police municipale de Sannois)
- Elisabeth PEREIRA (Collaboratrice au cabinet du maire)
- Geneviève MALIDIN (Coordinatrice du Conseil de quartier centre-ville / Voltaire)
- Guillaume VEDIE (Membre du Conseil des quartier centre-ville / Voltaire)

### Absents excusés :

- Lætitia VEDIE-DORLA (Membre du Conseil des quartier centre-ville / Voltaire)

Cette réunion a été provoquée à la demande de l'équipe municipale, en réponse aux e-mails que Mme VEDIE-DORLA & M. VEDIE (membres du Conseil de quartier centre-ville / Voltaire) ont adressé à l'équipe de la municipalité en charge des Conseils de quartier à la suite de la réception le 22/10/2024 du compte-rendu du Conseil qui s'est tenu le 08/10/2024. Ces e-mails ont été envoyés les 22/10/2024 et 24/10/2024 (courriers en annexe de ce C/R).

Mme VEDIE-DORLA et M. VEDIE ont demandé à ce que notre coordinatrice Mme MALIDIN soit également présente pour associer notre Conseil à cette réunion.

### Sujets abordés en séance :

1. **Sur la sécurité aux abords de l'école Notre-Dame.** Il a été rappelé en préambule que le sujet n'est pas exclusif à la rue Pasteur mais concerne essentiellement la rue du Lieutenant Keiser à l'endroit du carrefour avec la rue Pasteur, et que le sujet de l'école Belle-Etoile avait également été soulevé en Conseil. Le contexte a été précisé : la dangerosité pour les piétons et notamment les enfants du fait d'une concentration de véhicules et de comportements agressifs de certains automobilistes et notamment d'un non respect des passages piétons. Il a été

également rappelé que la vitesse n'est pas en cause puisque les véhicules sont quasiment à l'arrêt, et que la question de l'agent vacataire n'était pas à l'ordre du jour puisque cette solution avait déjà été écartée par M. le Maire lors d'une réunion précédente sur le même sujet.

- **Sur le sujet Notre-Dame :**

- **Sur la responsabilité des parents d'élèves :** L'équipe municipale a mis en cause pour sa part la responsabilité des parents d'élèves à plusieurs reprises. Il a été expliqué que la problématique de l'engorgement survient surtout le matin lors de la dépose des enfants du primaire de Notre-Dame, que le plan Vigipirate a pour conséquence de condenser sur une plage restreinte l'arrivée de tous les enfants, et que le problème se pose moins le soir avec l'étalement des horaires de récupération des enfants. Il a été précisé également que la question des comportements dangereux des automobilistes au niveau du passage piéton situé au carrefour de la rue Pasteur et de la rue Keiser n'est pas uniquement un problème de parents d'élèves. Il a été expliqué qu'il y a d'un côté les automobilistes qui n'ont aucun lien avec l'école et qui transitent par la Rue Keiser (dans les deux sens), et ceux qui s'engagent dans la rue Pasteur pour déposer les enfants, que l'engorgement de la rue Pasteur déborde sur la rue Keiser, et l'agacement des automobilistes cherchant à remonter ou descendre la rue Keiser conduit à des comportements agressifs de certains conducteurs énervés et qui deviennent un danger pour les piétons (adultes et enfants), notamment avec des coups d'accélération impulsifs à l'endroit du passage piéton. Il a également été précisé que les comportements dangereux sont rarement le fait des parents venant déposer leurs enfants en voiture mais davantage de conducteurs impatientes. Il a été souligné que le problème s'était intensifié avec :
  - le plan Vigipirate (suppression de places de stationnements, arrivée simultanée de tous les enfants du primaire sur le même horaire)
  - ainsi que les verbalisations des parents qui stationnaient sur Joffre.

Faute de place de stationnement dans les rues avoisinantes, les parents déposent les enfants en voiture devant le portail sur le seul créneau imparti. Il a également été mis en avant que ce sujet de dépose d'enfants est constaté sur d'autres groupes scolaires en citant Carnot et Gambetta. Il a été souligné que l'adhérence avec la rue Keiser, axe très emprunté le matin et engorgé en plusieurs points jusqu'au Boulevard Charles de Gaulle avec d'autres points de dépose (crèche, ambulances sur la résidence senior), rend le cas Notre-Dame plus complexe. M. le Maire a confirmé que le cas de la rue Carnot par exemple ne présente pas les mêmes risques et fonctionne « comme une enclave » par rapport aux rues adjacentes. L'équipe municipale s'est aussi beaucoup interrogée sur le bien fondé de l'utilisation de la voiture pour déposer les enfants à l'école, expliquant que les enfants du primaire sont majoritairement Sannoisiens. Il a été répondu que tous les parents ne pouvaient pas emmener leurs enfants à pied, qu'il fallait considérer les Sannoisiens qui ne sont pas du quartier et ceux qui se rendent à leur travail après avoir déposé leurs enfants. M. le Maire a souligné le fait que les constats et suppositions soulevés en séance ne répondent de toute façon pas à

une question à long terme qui est celle de la « tranquillité publique. » Le propos a été corrigé en rappelant que le fond du sujet qui avait été soulevé est de l'ordre de la sécurité.

- **Sur les actions de la police municipale :** Il a été précisé que la police fait des contrôles réguliers sur ce carrefour. Tous se sont accordés sur le fait qu'il n'était pas question de mettre un policier derrière chaque automobiliste. M. le Maire a fait une référence au report d'image et la possibilité offerte aux policiers de verbaliser sans être présent. M. ROOSE a précisé qu'il n'y a pas de radars mobiles sur cette zone. M. le Maire a également envisagé la possibilité de faire des opérations « commandos » de la police. M. ROOSE a expliqué qu'il y a 1 équipage ASVP et 1 équipage de la police municipale chargés chaque jour de patrouiller sur les 17 groupes scolaires de la ville, et qu'ils « tournent » en changeant de groupe scolaire matin, midi et soir. Il a précisé qu'il n'y a pas par principe de secteur privilégié avant d'expliquer qu'ils peuvent leur arriver de privilégier un secteur pendant une semaine en cas de gros problème constaté.
- **Sur les questions liées au flux sur la rue Keiser :** M. le Maire s'est interrogé sur l'impact du changement de circulation sur la rue de Stalingrad à Ermont, potentiellement positif sur le trafic routier sur Keiser, avec un déport sur la rue de Cernay. Il a complété sur le fait que la rue Magendie permettait toujours de rallier la rue Keiser. Concernant les flux de piétons, il a été rappelé que les enfants qui passent au niveau du passage piéton à l'angle de la rue Pasteur ne sont pas uniquement des enfants de Notre-Dame. Il y a aussi les riverains qui rejoignent l'école Belle-Etoile et le collège Voltaire, ainsi que ceux qui vont sur les infrastructures sportives (Delaune, Voltaire), que le point du passage piéton à l'angle de Pasteur et Keiser voit chaque matin passer un flux important de riverains de notre quartier résidentiel qui se rendent sur ces différents sites et qu'il n'y a à date aucune signalisation en place pour sensibiliser les automobilistes ou leur rappeler que la priorité est à accorder aux piétons, que le manque de civilité ou l'agressivité peut également encourager les parents à ne plus venir à pied.
- **Sur les solutions proposées :** A noter qu'il n'a pas été demandé de trouver une solution à l'issue de cette réunion mais bien d'amorcer les discussions et la recherche d'une solution. Il a été en outre proposé à l'équipe municipale que soit organisée en ce sens une réunion avec l'école Notre-Dame, les représentants des parents d'élèves et les riverains.
  - Il a été proposé de mettre la rue Pasteur en sens interdit pour empêcher la création d'un bouchon sur la rue Keiser à hauteur de la rue Pasteur, de la même manière que sur la rue Prat (devant l'école Henri-Dunant). Il s'agit d'un sens interdit temporaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi matin et soir, aux horaires de dépose et de récupération des enfants) et non contraignant pour les riverains et les véhicules de service. L'équipe municipale s'est montrée réticente tant sur la viabilité de cette solution que sur l'impact sur les autres rues. Ils ont estimé que ce sens interdit ne serait pas respecté et qu'ils ne pourraient pas gérer la pose de barrières chaque jour pour assurer le

respect de la règle. Sur la question du respect et de l'efficacité du sens interdit de la rue Prat, l'équipe municipale a d'ailleurs précisé que cela ne fonctionnait pas et que les voitures continuaient à affluer, tout en soulignant la différence avec Notre-Dame qui n'est pas sectorisée puisque Henri-Dunant est situé en zone d'habitats collectifs, que les familles habitent principalement à côté de l'école et que par conséquent il y a moins de parents en voiture. A noter que cette solution ne propose rien en terme de stationnement dans le quartier et va mettre en difficultés de nombreux parents. Cela n'apporte par ailleurs aucune garantie de sécurité pour les piétons car l'engorgement de la rue Keiser et les comportements dangereux des automobilistes n'est pas uniquement lié à la seule problématique de la rue Pasteur : les bouchons reprennent à partir du carrefour avec la rue Joffre et s'étendent jusque sur le boulevard Charles de Gaulle. L'équipe municipale a par ailleurs insisté sur le fait que cet engorgement lié à la rue Pasteur ne durait que quelques minutes (entre 8h10 et 8h30 avec un pic à 8h20).

- Il a été envisagé la pose de statues sur les trottoirs à hauteur du passage piéton, avec une interrogation sur le fait que cela pourrait entraver les trottoirs.
- Il a été entendu plusieurs fois l'idée d'une signalisation au niveau du passage piéton (panneau lumineux, feu clignotant, « ralentir école », etc). M. ROOSE a suggéré l'idée d'un feu tricolore plus en amont pour casser le flux sur la rue Keiser. Il a été finalement retenu que le renforcement de la signalisation au niveau du passage piéton était une solution qui pouvait être envisagée. La rue Keiser étant une route départementale, il a été souligné que la municipalité devait en faire la demande au département. Sans précision de délai, M. le Maire a néanmoins pris note de cette action pour son équipe.

- **Sur la sécurité aux abords de l'école Belle-Etoile :**

- **Sur la responsabilité des parents d'élèves :** Il a été signalé que la situation de Belle-Etoile est différente de Notre-Dame car cela concerne essentiellement les parents d'élèves qui s'engagent en voiture dans l'allée Jean Mermoz et que le danger vient du fait que la rue ne se prête pas à l'afflux de véhicules en même temps que des piétons. Il a également été fait le constat que le plan Vigipirate avait fait supprimer les places de stationnement devant l'école Belle-Etoile, réduisant également la place pour permettre aux véhicules de manœuvrer. Il est à rappeler qu'il s'agit d'une école sectorisée, accueillant donc les enfants du quartier exclusivement.
- **Sur la possibilité d'organiser une réunion avec les riverains et l'école :** L'équipe municipale a répondu qu'il y avait déjà eu des réunions avec participation de la police municipale pour le cas de l'école Belle-Etoile, avec une volonté de fermer la rue aux voitures le matin mais que les discussions n'avaient pas pu aboutir faute de consensus avec les riverains. M. VEDIE a quand même rappelé que ce sujet revenait dans les problématiques remontées par les habitants du quartier et que cela signifiait qu'il ne fallait pas le mettre de côté. Il a aussi demandé de remettre en visibilité ces échanges et les conclusions des réunions qui

avaient été organisées dans les réponses apportées au prochain Conseil de quartier.

2. **Sur la question de la largeur des trottoirs de la rue Joffre** : il avait été proposé en Conseil de réduire la route à une seule voie pour agrandir les trottoirs. Si l'on réduit à une voie, on risque de reporter les bouchons de la rue Keiser sur la rue Joffre aux heures de pointes. Le sujet a été passé très rapidement et aucune réponse n'a été apportée en séance. Il a été noté que la réponse apportée à ce sujet dans le compte rendu du dernier Conseil de quartier était bien une erreur (à savoir l'ajout d'un local à vélo devant Monoprix) mais qui n'a pas été corrigée avant publication du compte-rendu.
3. **Sur la question du budget des Conseils de quartier** : Ce sujet qui avait été abordé lors du dernier Conseil de quartier n'avait pas été reporté dans le compte rendu. Il avait été question oralement d'un budget de l'ordre de 3000€ non confirmé. Par souci de transparence et afin d'avoir une idée des marges de manœuvre du Conseil, les membres du Conseil centre-ville / Voltaire avaient demandé quel était le montant alloué à l'année, ce qui avait été consommé et la répartition par quartier. Ces éléments ne nous ont pas été apportés. Mme ZERBIB a proposé de faire un bilan en fin d'année. M.le Maire s'est interrogé si une réunion de tous les Conseils réunis en fin d'année ne serait pas pertinente.
4. **Sur la question de l'appauvrissement de la ville** : M. le Maire nous a rappelé les raisons historiques et structurelles qui expliquent ce phénomène, que Sannois est une ville qui s'est développée depuis des décennies autour d'une stratégie d'en faire une ville exclusivement résidentielle, que les villes résidentielles ont plus de dépenses car plus d'habitants (besoin en infrastructures type écoles, crèches, sportives, etc) et doivent s'appuyer sur des revenus moindres (impôt foncier), qu'elles ne disposent pas des revenus des villes disposant de grands pôles économiques (Franconville, Herblay, etc), que sa dotation au sein de l'agglomération est depuis des années moindre que d'autres villes voisines ayant moins d'habitants et donc moins de besoin en infrastructures coûteuses. M. le Maire nous a repartagé sa vision pour Sannois qui était de renforcer la part d'habitants contribuant à l'impôt en attirant sur la ville des catégories socio-professionnelles aisées provenant par exemple des Hauts-de-Seine, et qu'à ce titre, le cadre de vie à Sannois était un moyen d'attirer ces populations.
5. **Sur les comptes-rendus du Conseil de quartiers centre-ville / Voltaire** : Il est à noter qu'aucune réponse écrite n'a été formulée suite aux demandes de corrections du compte-rendu du 22/10/24, ni aux remarques adressées par notre coordinatrice Mme MALIDIN à l'égard de l'équipe municipale, et que par conséquent, le C/R a été publié en l'état sur le site internet de la commune. Il a été proposé que la rédaction initiale du compte-rendu reviendrait désormais aux membres du Conseil et serait soumis à validation à l'équipe municipale pour ajout des réponses.
6. M. le Maire nous a annoncé enfin qu'il n'y aurait que 2 Conseils de quartiers en 2025. Celui d'octobre étant supprimé pour cause d'élections.
7. Fin de séance et remerciements à l'équipe municipale de nous avoir reçu et entendu.